COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1982 — N° 188 — PRIX : ANTILLES 2 F. FRANCE 3 F.

Editorial

NOUVEAUX DÉBATS SUR UN NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION.

Ils recommencent à se réunir, les conseillers généraux des deux îles. Ils discuteront du nouveau projet de loi du gouvernement concernant l'application de la loi de décentralisation aux DOM.

Tout aussi peu passionnant que pour le projet avorté le débat des conseillers se tient sur le terrain d'une lutte «politicienne» entre la droite et la gauche au pouvoir depuis plusieurs mois.

Les arguments rasent le sol, la malhonnêteté est de rigueur. Tous ces conseillers de gauche comme de droite règlent leurs comptes politiques par dessus la population qui ne s'intéresse que de très loin à tout cela.

Mais qu'en est-il du nouveau projet du gouvernement. Pour ce qu'on peut en savoir, il semble qu'il n'y a pas grand chose de changé à ce qui était prévu.

Cela rentre dans le cadre de la réforme qui est appliquée en France. Le conseil régional aura plus de pouvoir que le conseil général. Le pouvoir en question restera très limité et flou . «promouvoir le développement» — «accorder des aides pour l'investissement , participer au capital de certaines sociétés de développement sont autant de définitions vagues des taches du Conseil régional C'est ce que le conseil général fait déjà, avec sa participation à la SODEG. . . avec le succès qu'on connait !

Tout cela reste dans les limites étroites des attributions des assemblées locales rentrant dans le nouveau cadre administratif de l'État français.

Ce n'est ni pire, ni meilleur que ce qui existe déjà. Oh ! certes, la tutelle du préfet sera moins pesante et un certain nombre de dossiers avanceront plus vite. La gestion des affaires locales (municipales et départementales) va sans doute s'en trouver un peu améliorée.

Il n'y a pas de quoi s'insurger. . . verbalement, comme le font les gens de droite, ni faire du projet un pas historique, une grande réforme etc. . . une «avancée» comme le font ceux de gauche qui soutiennent toutes les initiatives du gouvernement.

Il n'y a pas lieu non plus de voir là un danger quelconque pour les revendications anti-colonialistes des peuples de Martinique et Guadeloupe.

Danger d'une nouvelle manœuvre du colonialisme pour détourner ceux qui luttent contre lui.

Quelle que soit la forme de la nouvelle assemblée et quel que soit le mode d'élection, les travailleurs ne peuvent la considérer qu'avec ni plus ni moins de considération que le Conseil général actuel

Ce ne sont ni les élections, ni les assemblées élues dans le cadre de cette société dominée par la classe bourgeoise que les travailleurs changeront leur sort.

Leur participation à l'élection de ces assemblée ne peut être pour eux qu'une occasion de faire entendre largement, publiquement ce qu'ils pensent.

Ils peuvent alors mettre à profit l'organisation de tels scrutins pour se rassembler sur des mots d'ordres, des programmes qui expriment leur volonté de vivre dans une autre société. Ils peuvent aussi profiter de ces élections pour dire à certains hommes politiques et à certains partis de droite et de gauche ce qu'ils pensent de leur politique.

Mermaz : Rassurer tout le monde à la fois
Quelle gymnastique !



De G. à D. : Miguet commissaire de la république, Mermaz, Jalton et sa femme. un petit mot pour chacun, «Bonne année» aux patrons et le tour est joué.

Vendredi et Samedi dernier le président de l'assemblée nationale française, Louis Mermaz a séjourné en Guadeloupe à l'invitation de son ami du parti socialiste, Frédéric Jalton député et maire des Abymes.

Durant ces 48 heures, Mermaz a multiplié les occasions de s'adresser à la population, aux élus, aux représentants des groupes sociaux professionnels. Parlant tantôt de la résidence préfectorale de Saint-Claude, tantôt des mairies de Basse-Terre, Pointe à Pitre ou Abymes, s'adressant aux patrons qui le recevaient à la zone industrielle de Jarry, ou bien encore répondant aux questions des journalistes.

D'un bout à l'autre de son séjour, et sur tous les sujets abordés, le représentant de l'état français a cherché à tenir un langage pondéré, modéré, et rassurant pour "tout le monde". Le langage de "la rose", dans le style "force tranquille"...

Bien sûr, il était question avant tout d'expliquer le nouveau projet de la loi du gouvernement sur le conseil régional élu à la représentation proportionnelle et qui devrait avoir des compétences étendues.

Cela a été l'occasion pour le représentant de la France coloniale de développer largement les nouveaux leitmotivs du gouvernement de gauche en direction des départements d'outre-mer. Il faut reconnaître aux populations qui forment l'état français, "le droit à la différence" et leur permettre d'accéder pleinement à une "nouvelle citoyenneté" en participant plus directement aux affaires qui les touchent.

Il s'agissait de mettre en relief le nouveau mode d'élection avec représentation proportionnelle dans certaines assemblée décidé par le gouvernement de gauche en particulier pour le conseil régional.

Et dans le même temps Mermaz faisait une explication sur la formation de l'état français qui selon lui se constituai de l'union librement consentie de plusieurs peuples ayant chacun des particularités.

N'était-ce pas des propos tenus pour que tout le monde y trouve son compte ? Depuis les départementalistes de droite Michaux-Chevry, Chamougon et autres Bernier, jusqu'à la gauche officielle des Jalton Bangou qui peuvent trouver dans ces propos un ton "progressiste".

Les patrons n'étaient pas oubliés. Mermaz devait, au micro de RCI bien rappeler tous les efforts du gouvernement pour aider les patrons. Et cela seul pourrait suffire à caractériser le gouvernement de gauche, gouvernement de la bourgeoisie malgré son étiquette.

Il devait dire aussi à ses camarades de la gauche qu'il ne fallait pas "dramatiser" la question du rejet de la loi sur l'Assemblée unique. par le Conseil Constitutionnel, mais avancer sereinement...

C'est avec le même ton qu'il a abordé les autres sujets : de la fraternité entre les peuples, au "développement économique" en passant par la barre des 5 % dont l'assemblée nationale "pourra encore discuter".

Bref, sans avoir l'air de se précipiter, Mermaz a commencé, tambour battant, la campagne électorale du Parti Socialiste en Guadeloupe.

Marianne TIBUS

MARTINIQUE
Les arguments hypocrites de Max Elizé

Max Elizé, capitaliste bien connu de Martinique et conseiller général de Fort-de France écrit, dans France Antilles de Mercredi 15, un article qui mérite d'être souligné.

Ce qui est remarquable, c'est la facilité avec laquelle Max Elizé se donne le beau rôle contre les démélés juridico-politiques de la gauche sur le problème des assemblées locales dans les Antilles Guyane.

Max Elizé n'a en effet aucun mal a accumuler des arguments contre "l'opportunisme électoral" de la gauche. Il fustige les martiniquais qui "jouent avec les institutions dans le seul but de s'approprier le pouvoir".

Il est vrai que les tours et détours du gouvernement sur le problème de l'application outre-mer de sa loi sur la décentralisation apparait à beaucoup de gens comme de la magouille de "gauche", tout comme autrefois on avait droit à la magouille de droite avec tripatouillage des urnes, corruption etc...

Élizé ne parle pas de ce passé de la droite bien sûr !.

Mais il a aussi beau jeu de rappeler à la gauche d'aujourd'hui que ce sont des socialistes qui ont procédé au découpage électoral - l'auteur en est Jules Moch - des cantons d'aujourd'hui que la gauche considère comme un obstacle à sa représentation démocratique. C'est vrai. Mais ce n'est pas une raison pour l'accepter. Si c'est un découpage anti-démocratique, Élizé qui se dit "démocrate" devrait lui aussi vouloir sa transformation.

Ensuite toujours dans l'article de France-Antilles Élizé écrit que deux assemblées, c'est néfaste aux intérêts de la Martinique. Or il était lui même contre l'assemblée unique et a mené bataille avec Emile Maurice, Michaux Chevry et les autre compères de droite des deux îles, contre le projet

(Suite page 2)

Fort-de-France : LES TRAVAILLEURS HOSPITALIERS ONT EXPRIMÉ LEUR MECONTENTEMENT

Le mercredi 15, les travailleurs du centre hospitalier de Fort-de-France ont déclenché une grève d'avertissement. Ils ont défilé a près de 300 dans les rues de la ville.

Les revendications des travailleurs hospitaliers sont nombreuses : entre autres ils réclament :

— Le remplacement du personnel absent.

- Le respect des départ en congé.
- Des postes supplémentaires, notamment en infirmières et en cuisiniers.

Les mots d'ordre les plus frequemment repris au cours de la manifestation étaient :

- "Pas d'austérité sur notre santé" !
- "Non à une infirmière pour 40 malades" !.
- "Non à trois cuisiniers pour 500 repas" !.
- "Pas d'économie sur notre santé et celle des malades" !.

Et comme la direction avait envoyé une lettre de réquisition pour empêcher la grève, les travailleurs ont repris en coeur. "Directeur, briseur de grève" !'

De toutes façons les travailleurs n'ont pas respecté les réquisitions et avaient fait la grève.

Après le défilé les travailleurs se retrouvèrent en assemblée générale. Ils confirmèrent à nouveau qu'il s'agissait d'une grève d avertissement et qu'il fallait rester vigilants. Au cas où les principales revendications ne seraient pas satisfaites, ils reprendraient la lutte, jusqu'à satisfaction.

LIRE LES INFORMATIONS SUR LA SITUATION DES TRAVAILLEURS DU CHFF EN PAGE 3.

GUADELOUPE

Jalton aux Abymes :

Un discours pour la fête

Le voyage de Mermaz a coïncidé, non par hasard, avec la fête des Abymes. Frédéric Jalton, le député-maire a fait un certain nombre de déclarations retransmises par différentes radios et par les journaux.

Lui aussi, comme Mermaz s'est voulu rassurant vis à vis de la droite et de ceux qui la soutiennent en affirmant que le conseil régional, nouvelle manière favorisera l'intégration des Antilles dans la Nation française tout en permettant aux guadeloupéens de prendre des responsabilités... etc. . .

Mais Jalton a fait quelques efforts pour ne pas être amalgamé aux départementalistes de droite du type Bernier, Michaux-Chevry sans verser pour autant dans le séparatisme. Alors, dit-il il y a 3 forces politiques entre les assimilationistes et les indépendantistes, il y a les «intégrationistes» ! ? C'est-à-dire les socialistes ceux qui reconnaissent «le droit à la différence», qui reconnaissent les «spécificités locales» dans une meilleure intégration à l'ensemble français. . .

Et voilà la voie originale des socialistes guadeloupéens.

Le lendemain, lundi, sur RCI, interrogé par Daniel Marival, Jalton affirma son désaccord avec la barre des 5 %, pourcentage exigé pour qu'un groupe politique soit représenté au conseil régional. Il déclara qu'il proposerait un amendement pour la suppression de ce pourcentage à l'assemblée nationale.

Toujours au même micro, le député-maire-conseiller général des Abymes se déclara contre le cumul des mandats. Les nouveaux conseillers régionaux ne devraient pas être les mêmes personnes que les conseillers généraux.

Il faut dit-il, faire émerger des hommes nouveaux, des jeunes, y compris des indépendantistes. . . Mais la véritable raison des propositions démocratiques de Jalton c'est que les indépendantistes, se sentant marginalisés, pourraient faire dans la violence. Et la violence c'est néfaste, les guadeloupéens n'en veulent pas. . .

Mais ce que Jalton ne dit pas c'est que cette violence s'est déjà manifestée. Des groupes, des individus révoltés et déçus s'en sont déjà pris à leur manière à la situation coloniale. Lorsque des bombes éclatent, des vitrines sont brisées, des actions de révolte organisées, c'est qu'il existe quelque chose de bien plus profond qu'une simple «marginalisation». C'est que des jeunes en sont assez, des travailleurs sont excédés. Certes ils sont une minorité aujourd'hui. . . mais demain combien seront-ils ?

Et on peut affirmer sans grand risque de se tromper que cette violence qui s'est déjà manifestée de manière épisodique, ne fera que croître avec la dégradation de la situation et le désarroi d'une fraction de la population. La cause n'en réside pas dans la barre des 5 % qui exclurait les «indépendantistes».

Car les véritables raisons qui provoquent de telles actions de colère demeurent : c'est la situation coloniale, le racisme officiel qui veut que ce soient en majorité des Blancs qui dirigent et des Noirs qui soient dirigés, c'est l'émigration, le chômage, la pauvreté.

Et cela ce ne sont ni les assimilationistes ni les indépendantistes même. qui pourront le changer. Ce sont les masses pauvres et exploités de ce pays elles mêmes.

Et ce n'est pas un hasard si Jalton, dans son énumération des «forces politiques» n'a pas nommé cette force politique là.

Pierre Jean Christophe.

L'affaire Viviès . Jakata en appel: la plainte de Vivies jugée irrecevable

La semaine dernière, la cour d'appel de Basse-Terre devait rendre son jugement sur l'affaire qui opposait le journal nationaliste JAKATA au conseiller général de droite Raymond Viviès. La plainte de ce dernier a été jugée irrecevable et il a été condamné à payer les frais de la procédure.

Cette affaire remonte déjà à plusieurs mois. JAKATA avait titré «Chamougon, Viviès dé volè» un article qui dénonçait le scandale de la SODEG autour duquel le nom de Viviès est prononcé depuis près de deux ans déjà.

Le directeur de JAKATA : Franz Succab appelé à comparaître au tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre avait, avec l'aide de son avocat Maître Hermantin fourni un certain nombre de pièces tendant à prouver la responsabilité de Viviès dans le détournement des fonds de la SODEG.

Dès cette comparution en première instance, le tribunal avait jugé irrecevable la plainte en diffamation déposée par Viviès car, disaient les juges, Viviès était attaqué en tant que personne publique, et portait plainte en tant que personne privée.

La cour d'appel de Basse-Terre devait confirmer ce jugement donc il y a quelques jours.

Les juges furent en réalité fort embarrassés. Face au dossier fourni par JAKATA et son défenseur, ils ont préféré juger quant à la forme de la procédure plutôt que sur le fond.

Peut être auraient ils été amenés à emprisonner Viviès ? Qui sait ?

En tout cas ce dernier s'en tire encore à bon compte, bénéficiant de la clémence d'une justice bourgeoise qui sait utiliser tous les artifices pour «sauver la tête» des gens de son monde.

Pour la population qui ne fait pas de demi-mesure, Viviès a perdu son procès et certains vont même jusqu'à dire qu'il sera désormais permis de le traiter tout haut de Voleur. Beaucoup ne s'en privent déjà pas.

Rhum plus cher

Ainsi la taxe sur les alcools titrant plus de 25° va être appliquée sur les alcools vendus ici et donc aussi sur le rhum.

La nouvelle a déjà provoqué de l'émotion ! Les premiers à réagir officiellement furent bien sûr les industriels du rhum. Des dizaines de distilleries fonctionnent encore ici produisant des millions de litres de rhum, chaque année.

Les nouveaux prix du rhum vont évidemment rendre plus difficile l'accès à la «dive bouteille». Mais vu la consommation record qui est la nôtre ce ne serait pas un mal.

L'excès de consommation alcoolique n'est pas fait pour favoriser la prise de conscience des opprimés et des exploités. C'est souvent un dérivatif pour oublier la misère.

Mais il faut aussi voir que le gouvernement qui a décidé de telles taxes sait bien que même en se vendant plus cher alcool et cigarettes (taxées elles aussi) seront tout aussi recherchés. Par contre ces «plaisirs» coûteront plus chers aux pauvres.

Les industriels du rhum font valoir que s'il y a diminution de la consommation cela entraînera la mort de certaines distilleries.

La production de «drogue» (alcool ou cigarettes !) tout comme la production d'armes tout comme la production de quantités d'autres objets moins nuisibles mais tout aussi inutiles permettent à des capitalistes de s'enrichir au détriment de la vie et de la santé de millions de gens.

C'est bien caractéristique de la société capitaliste qui produit non pas pour les besoins mais pour le profit d'une poignée de capitalistes .

RAIZET - ABYMES :

AUX CARBETS, LES LOCATAIRES, S'ORGANISENT POUR GARANTIR LEUR PROPRE SÉCURITÉ

Au Raizet dans la cité des Carbets, une série d'incendies volontaires se sont produits du 5 au 10 décembre. C'est d'abord la housse d'une moto qui a été brûlée, et par chance le véhicule lui-même a été peu endommagé. Ensuite, ce furent les portes, principalement au rez-de-chaussée, qui étaient incendiées. Apparemment, le pyromane déposait des chiffons imbibés d'alcool au pied des portes et y mettait le feu. Les locataires ne s'en rendaient pas compte immédiatement, et se réveillaient ensuite avec une porte à moitié calcinée. L'incendiaire s'en prit ensuite à des portes situées dans les étages et aux cages des compteurs électriques.

Heureusement, ces incendies n'eurent pas de graves conséquences. Mais les habitants des Carbets n'en étaient pas moins inquiets, et à juste titre. La police, contactée à plusieurs reprises, soit ne se dérangeait pas en répondant «qu'on les appelle vingt fois pour des choses semblables, et qu'ils ne peuvent pas aller partout», ou alors venaient tardivement, uniquement pous constater les dégâts. Par la suite, ils firent une ou deux rondes, mais de toute évidence cela ne gênait pas le pyromane dans ses activités.

Dans la nuit du jeudi 9, c'est à deux reprises, à 2 heures et 4 heures du matin que l'indendiaire se manifesta. Vers 2 heures, une locataire avait alerté le quartier par ses cris affirmant qu'elle avait vu un homme vêtu de noir et masqué ; notre homme n'en récidiva pas moins plus tard. Devant cette hardiesse, l'inquiétude et le mécontentement montèrent, surtout chez les femmes. «On appelle et personne ne vient ; il n'y a pas d'hommes au Raizet», telles étaient les réflexions qu'on pouvait entendre. Les hommes furent-ils vexés de telles affirmations ? Toujours est-il que le lendemain, ils décidèrent de s'organiser et de monter la garde.

Depuis lors, l'incendiaire ne s'est pas manifesté. Certains en ont déduit qu'il s'agissait peut-être d'un habitant du quartier. Quoi qu'il en soit, le fait que les locataires se soient organisés a prouvé son efficacité. Ils ne sont d'ailleurs pas rentrés bredouilles, puisque le vendredi soir, ils ont interrompu les activités d'un jeune blanc qui était en train de voler une roue.

Cette expérience, bien que limitée, prouve que la population peut prendre en main ses propres problèmes, y compris pour la sécurité. Elle l'a fait au Raizet parce qu'il y avait une nécessité immédiate, mais elle pourrait et devrait le faire pour tout ce qui a trait à son existence. Gageons que, s'ils se sentaient surveillés comme cet incendiaire, les gros malfaiteurs qui nous exploitent et nous gouvernent seraient obligés de marcher droit.

les arguments hypocrites de Max Elizé

(Suite de la page 1)

Emmanuelli. Aujourd'hui il est contre les deux assemblées parce que çà fait deux pouvoirs sur un même territoire. Alors il propose une grande région Antilles-Guyane. Et il a des accents de sincérité pour s'adresser au gouvernement de gauche et pour lui dire qu'il faut voir plus grand, plus large, plus efficace ; qu'une grande région c'est mieux que trois petites régions, etc... que l'économie plaide pour lui etc...

Élizé qui s'y connait écrit "toutes les entreprises industrielles de notre département (elles sont plus de 40 et emploient plus de 6000 personnes) sont soucieuses de se développer sur les trois départements".

On voit qu'il prêche ce qu'il fait déjà : on trouve en effet des salles de cinéma Élizé dans les deux départements et dans d autres îles de la Caraïbe. Et Élizé s'en porte très bien !.

La nécessité de la grande région est très claire et très pratique pour un capitaliste ; et il la réalise déjà. Les capitalistes ne se limitent pas à faire des affaires au niveau d'une île ou d'une région. Et Élizé devant la politique étroite et timorée de la gauche en matière de décolonisation et de développement de la région Antilles-Guyane, là encore, peut lui faire la leçon.

Mais lorsqu'il était dans la majorité de droite - celle de Giscard - que n'a t-il mis en oeuvre une telle politique ! Il avait tout le temps de la faire. La droite a refusé la grande région Antilles Guyane avec les mêmes arguments que la gauche d'aujourd'hui. Élizé fait donc preuve d'hypocrisie quand il écrit : "... on prend prétexte des soi-disant sentiments d'hostilité que les Antillais et Guyanais nourissent les uns à l'égard des autres pour les enfermer dans leur ghetto respectif".

"... A t-on demandé aux Alpes Maritimes et aux Bouches du rhône si elles étaient d'accord pour faire une seule région ?".

"Alors que le gouvernement gouverne et qu'il prenne la décision préalable à l'organisation d'élections régionales et qu'il crée la région Antilles-Guyane".

Ainsi on le voit les arguments d'Élizé sont bien ferrés, mais c'est tout autant que les autres membres de la droite, pour mener un combat conservateur , pour s'opposer à toute forme d'évolution, même légère, du statut actuel des Antilles-Guyane. C'est au nom des mêmes intérêts que Emile Maurice ou que Viviès que combat Élizé. Il se donne une apparence d'esprit large qui cherche ce qui est le plus favorable pour les intérêts" des martiniquais". Mais en fait il poursuit à sa façon le même but que les autres.

La gauche elle, prête le flanc à ce genre d'attaque parce qu' elle n'a de gauche que le nom. Sa politique est faite de petites soumissions à la droite.

La gauche n'a pas cessé depuis son arrivée au pouvoir de se justifier devant la droite sur sa politique ici, tentant par tous les moyens de convaincre des gens comme Élizé de sa bonne foi et de l'innocence de ses intentions en matière de décolonisation.

Élizé et les autres le savent et le voient bien. Mais ils ne veulent faire aucun cadeau à la gauche et ne lui épargnent aucune bataille

Les conseillers maires de droite ont quelques postes à défendre, ils entendent les défendre avec bec et ongles.

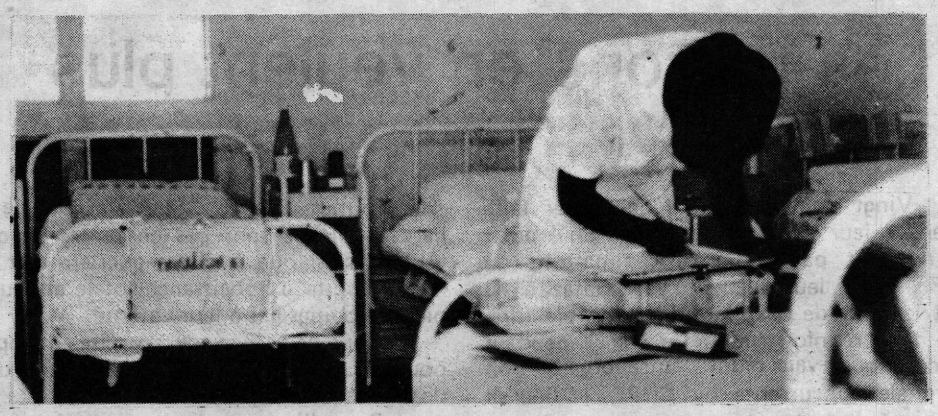
Mais tous ces gens de droite comme de gauche s'entendent bien à mener des batailles sur des questions qui ne concernent en rien les intérêts de la population labórieuse. Ils se déchirent à belles dents mais c'est pour savoir lequel des deux camps aura le loisir de pouvoir tromper et opprimer la population.

Georges RASSAMY

MARTINIQUE

CRI D'ALARME DE LA CGTM-SANTE, DU CHFF

(Tract C.G.T.M.)



L'austérité dans les Hôpitaux atteint un seuil qui met en jeu la qualité des soins prodigués aux malades.

Les Hôpitaux sont des établissements publics que la population fréquente quand elle est malade.

Trop souvent sous couvert de secret professionnel ou par crainte de sévices, les hopitaliers n'osent pas dénoncer ce qui s'y passe .

Mais cette attitude risque à la longue de se retourner contre nous.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous taire et nous portons à la connaissance du public nos conditions de travail.

Il nous faut tout d'abord préciser que cette politique d'austérité n'est pas nouvelle, elle a commencé sous l'ancien gouvernement.

Les travailleurs dans un premier temps ont protesté et puis ils ont essayé de s'habituer à la nouvelle cadence.

Avec le gouvernement socialo-communiste, certains travailleurs ont pensé que ça allait changer, mais c'est devenu pire. Nous avons accepté et maintenant nous ne pouvons plus tenir.

DES EXEMPLES :

— Dans les cuisines : à l'Hospice, il y a 7 personnes dans une équipe pour faire les repas. Aujourd'hui nous sommes 3 parce que les absents pour congé de toute sorte ne sont pas remplacés. A Clarac, il manque 3 agents, à Civil 1. Quand nous faisons remarquer que les malades sont mécontents de la qualité des repas et de l'heure tardive à laquelle ils sont distribués, la réponse de la direction "les malades mécontents n'ont qu'à aller dans un autre établissement".

— Dans les buanderies : c'est souvent que les machines sont en panne. De plus il manque 7 agents à Civil, résultat il n'y a pas suffisemment de linge pour changer les malades, nous devons conserver des blouses sales. Il arrive que des parents apportent des couches pour leurs enfants.

— En Neurochirurgie, service des soins intensifs sur 2 paliers avec en outre une unité de réanimation, le 7/12 de 13H à 19H nous étions 1 infirmière et 2 aide soignants au lieu de 3 infirmières et 2 aide-soignants pour nous occuper de 22 malades dont 9 nécessitant des soins continus, 4 bébés .

Les Responsables du service ont alerté la direction. Celle-ci a rétorqué qu'elle maintient le non remplacement quoi qu'il advienne. Le lendemain nous devions être 6 infirmières, nous étions 3.

— En obstétrique, un agent absent pour accident de travail n'est remplacé que le week-end.

— A Lecornu, service de médecine générale, il y a 2 ASH, 1AS, et 1 IDE absents, sur ces 4 personnes, 1 seul remplacement. Lecornu est un service de 29 lits où le prix de journée est de l'ordre de 800 F, il n'est pas rare qu'il existe 1 seule infirmière de jour.

— A Roux, service de chirurgie à Clarac, quand le chariot du déjeuner arrive, nous sommes encore à faire des toilettes. De nuit pour 47 malades étage et rez-de-chaussée, il y a 1 IDE et 1 AS.

— Au bloc de Clarac sur 8 brancardiers qui doivent être présents de jour il y a 4 actuellement.

— En Cobalthérapie, 1 AS, et 1IDE en congé de maternité ne sont pas remplacées.

— A Lavéran 4 AS et 2 IDE absents, 1 seul remplacement.

- Il n'est pas rare qu'une IDE qui assure une garde de nuit tous les 6 soirs soit 2 par quinzaine fasse 6 gardes un peu plus de quinze jours.

— En Réanimation, service nécessitant des soins continus où il faut 1 IDE pour deux malades et demi, la direction impose aux agents de s'occuper de plus de malades pour qu'un autre parte en congé annuel. Une journée en Réanimation coûte environ 3 500 F. La Réanimation est un service très particulier où les malades doivent être suivis constamment.

- La direction exerce des pressions et un chantage éhonté sur les responsables des services en ce qui concerne les congés annuels. Pour que ces derniers acceptent un départ en congé, il faut qu'ils acceptent également que cet agent ne soit pas remplacé. De façon générale, on nous demande de programmer nos congés longtemps à l'avance, mais c'est quelques jours avant notre départ qu'on nous les refuse.

— En cardiologie, il arrive qu'un seul agent soit présent jusqu'à 11 H (ASH).

— Dans bon nombre de services, du fait de la politique de non remplacement l'effectif en place actuellement est celui que nous mettons pour les piquets de sécurité quand nous sommes en grève. Il est des fois même inférieur.

— On ne recrute pas mais quand des agents partent à la retraite ou meurent, il arrive que la direction refuse d'embaucher sur les postes laissés vacants.

— Ainsi c'est plusieurs dizaines de travailleurs qui ne sont pas remplacés sur les 1800 qui travaillent habituellement. Et presque tous les jours ce sont des dizaines de chômeurs de toutes catégories qui font la queue à Civil pour tenter d'avoir quelques jours de travail.

Ce sont ces conditions qui font que les soins dispensés sont plus qu'au rabais.

— Les élèves infirmiers servent de personnel d'appoint, de bouche trou et ne sont pas encadrés par les IDE qui ne peuvent pas, compte tenu du manque de personnel.

— Le personnel est tendu, a les nerfs à fleur de peau et se voit contraint de s'arrêter. Les congés de maladie sont plus nombreux du fait de cette politique. C'est un cercle vicieux. Car en reprenant le travail, c'est au tour de nos autres collègues de s'arrêter et le service est toujours dégarni et nous nous retrouvons encore plus fatigués.

La direction est plus soucieuse de l'application des circulaires que de nos conditions de travail et de la santé des malades.

La direction sait ce qu'il faut faire mais ne le fait pas parce que son souci général c'est de passer avant tout pour une bonne gestionnaire.

Nous ne pouvons plus tolérer un tel laisser aller.

C'est pourquoi nous tenons à informer la population.

C'est pourquoi une grève d'avertissement de 24 H est lancée par les 3 syndicats du CHFF pour le 15 décembre.

IDE : Infirmier diplômé d'état.
AS : aide-soignant
ASH : agent des services hospitaliers.

GUADELOUPE

Aviation civile apres la grève, les négociations sur les conditions de travail

Après la grève du 26 novembre, les représentants du personnel de l'aviation civile avaient rendez-vous avec le nouveau directeur régional, ANDREANI. Celui-ci, ancien syndicaliste de la CGT en France, a visiblement été nommé par le ministre des transports, le communiste Fiterman, pour appliquer la politique du nouveau gouvernement.

Les représentants du personnel eurent avec le directeur une longue entrevue de trois heures et demie, sur l'ensemble des points du cahier de revendications. Il en ressortit certaines satisfactions, mais aussi et surtout beaucoup de belles paroles sur la nécessaire «rigueur» qui correspond chez le gouvernement «socialiste» à «l'austérité» chère à Raymond Barre.

Aussi les représentants eurent-ils droit à un petit discours sur les principales orientations du gouvernement (mais M. Andréani a soigneusement oublié la lutte contre le chômage), les «centaines de pas en avant réalisés en 18 mois», et le fait que, maintenant, il faut être «réaliste», ce qui traduit en clair signifie qu'il faut se serrer la ceinture de bon cœur.

Certes, le ton a changé par rapport à l'ancien directeur et au lieu d'opposer au personnel un refus pur et simple, on fait appel à ses bons sentiments mais le résultat est en définitive le même. C'est ainsi que pour les principales renvendications, à savoir l'avancement des ouvriers et le recrutement au bureau de piste, l'argument fut le suivant : «A chaque fois qu'on crée un poste aux Antilles-Guyane, ce sont vos camarades de métropole qui en pâtissent, car comme il n'y a pas de création de poste nouveau, il faut bien qu'on en prenne un quelque part». Moralité . au nom de la solidarité de classe, mettez vos revendications dans votre poche.

Voilà un exemple typique de la politique du gouvernement «de gauche» : faire accepter par les travailleurs, au nom de la solidarité, ce qu'ils refusaient de se laisser imposer par la droite. De cela, après le compte-rendu de leurs camarades, les travailleurs de l'aviation civile n'ont nullement été dupes.

ECHOS DES ENTREPRISES

CENTRE HOSPITALIER POINTE-A-PITRE ABYMES

COMMISSION MÉDICALE CONSULATIVE CONTRE L'AMÉLIORATION DU TRAVAIL.

Selon la commission Médicale Consulative, les besoins en effectif supplémentaire de l'hôpital sont de 259.

Comment les médecins ont-ils pu déterminer ce chiffre ? Ont-ils pris la peine de consulter les agents eux-mêmes ou leurs représentants? Très certainement pas puisqu'une enquête menée dans chaque service par les délégués du personnel a révélé qu'il manque 611 agents. Mais, il n'empêche que le Conseil d'Administration a retenu le chiffre avancé par les médecins.

C'est là une façon de nous montrer que la voix des médecins est prépondérante.

Quant à nous, si nous reconnaissons aux médecins le droit et la compétence de se prononcer sur les malades, nous ne leur reconnaissons nullement le droit d'avoir un avis déterminant sur nos conditions de travail. Dire ce qui est bon ou mauvais pour nous, c'est un droit que nous ne tenons pas à perdre.

CENTRE HOSPITALIER DE FORT DE FRANCE

LES RESTRICTIONS ÇA SUFFIT

Le personnel a tiré la langue en 81, pour que ces messieurs de la direction et leur grand chef reçoive des honneurs. Le CHFF n'était pas en déficit, il était même excédentaire

Et cette année avec toutes les économies qui sont faites, à coup sûr il le sera également.

Que nous perdions notre santé en travaillant chacun pour 2 ou 3 et que les malades n'aient pas ce qui leur faut, la direction n'en a cure.

Elle attend des félicitations et puis un poste pour couronner le tout.

BUANDERIE CIVIL NOUS EN AVONS ASSEZ !

9, puis 7, puis 6 absents non remplacés à la buanderie de Civil.

Les déplacements de poste n'arrêtent pas.

Nous commençons à en avoir assez.

Et soyez certains que ce sera l'arrêt total ou un déplacement vers les organisateurs d'une telle pagaille !.

CUISINES . UNE IDÉE A TENTER

3 absents à la cuisine de l'Hospice sur 6, 1 à Civil, 3 à Clarac. . . les repas sont bien sûrs servis avec du retard et nous sommes excédés.

Le sieur Zobda a trouvé pour seule réponse au mécontentement des malades, qu'ils aillent dans un autre établissement et au nôtre que nous prenions patience.

Et si à défaut de prendre patience, nous occupions le bureau du directeur et lui demandions des comptes !

MÉTALLURGIE (MARTINIQUE)

SUNWING ÉNERGIES : DES PATRONS FILOUS.

Simonin et Schmoker sont deux personnages célèbres. En Commission Paritaire, Simonin a fait mille et une propositions sur les augmentations de salaires, mais jamais une qui puisse aller dans notre sens ou même aller dans le sens d'un compromis acceptable par nous.

Mais quand il a fallu signer l'accord ils ont vite filé à l'anglaise, pour ne pas approuver l'accord.

Mais ils ne perdent rien pour attendre. Car nous savons, comme eux mêmes, comment faire pour qu'ils se décident à nous donner satisfaction : par la mobilisation.

CAMIG . NEG CONT NEG (VERSION OGER)

Oger comme la fonction publique a deux catégories de personnel : les titulaires et les auxiliaires.

Une dizaine d'ouvriers sont considérés comme titulaires. Ils ont un 13ème mois, la mensualisation et un travail régulier.

Une quinzaine d'autres sont considérés comme bénévoles et ceci depuis plus de 3 ans ! Ceux-ci ne bénéficient pas des avantages qu'ont les «titulaires» et sont renvoyés dans leurs foyers chaque fois qu'il y a une petite baisse d'activité.

C'est ce qui s'appelle «Diviser pour régner». Il faut que cela cesse !

SOCALTRA . UNE ATTITUDE RÉVOLTANTE.

Un de nos collègues a perdu sa grand-mère récemment. Celle-ci lui a servi de mère en l'absence de ses parents qui sont morts alors qu'il était tout jeune.

Il est allé voir la direction pour lui demander de bénéficier du congé que prévoit la convention collective en cas de décès de la mère. Vogel lui a répondu que le congé pour décès des grands-mères n'était pas dans la convention !

La convention collective ne prévoit pas non plus expressément que les patrons sont des vauriens et des êtres inhumains. Mais l'attitude d'un Vogel nous le prouve mieux que si c'était inscrit sur toutes les conventions !

ERCAM/LES ABSENCES DE TI RÉCHAUD.

Nous avons pu constater l'absence de Ti-Réchaud aux réunions paritaires. Il s'est contenté d'approuver tout ce qui a été décidé à cette occasion.

Nous sommes habitués à voir les patrons discuter sur tout avant de laisser tomber un seul centime. Si Ti-Réchaud ne discute pas, c'est que ses affaires doivent marcher très bien !

A nous de le sonder afin de voir ce qu'il a dans le ventre et réclamer notre dû !

Le ministre de la justice, Robert Badinter, veut humaniser les prisons

Le ministre de la justice, Robert Badinter, veut réformer les prisons. Il est partisan de plus d'humanité en ce qui concerne les conditions de détention, et d'une amélioration des conditions de travail pour le personnel pénitentiaire.

Pour les détenus, les liens familiaux devraient être favorisés, les visites rendues plus faciles. Le détenu pourra contacter sa famille par téléphone une fois par mois. Les transferts de détenus devraient être annoncés à temps aux familles, ce qui n'était souvent pas le cas jusqu'à présent.

Les détenus devraient aussi bénéficier de plus de "confort" dans leurs cellules, avec la possibilité de les aménager pour ceux condamnés à de lourdes peines. Un effort devrait être fait également en direction de la santé et de l'hygiène. Ils devraient bénéficier d'un enseignement de base et d'une formation professionnelle, ainsi que de plus larges possibilités d'activités socio-culturelles.

Cette volonté d'humanisation des prisons trouve sa source dans les "bons sentiments" du ministre de la justice, qui n'a osé présenter que timidement son projet . Mais que peuvent de bons sentiments dans une société fondée sur l'exploitation et la répression ? Malgré les réformes proposées par Badinter, et même si elles sont acceptées, les prisons resteront ce qu'elles sont : des lieux de répression, de punition où la société enferme ceux qu'elle a rejetés.

Les prisons sont déjà surpeuplées, et tout laisse à penser qu'avec la crise économique qui se développe elle le seront de plus en plus. Et dans ce cas, les conditions de détention empireront. Ce ne seront donc pas de timides réformes qui pourront changer la situation dans les prisons, car bien qu'elles soient nécessaires, il y a beaucoup de chances pour qu'elles ne soient pas, ou mal, appliquées.

Trinidad : Licenciement important dans l'industrie sucrière

Près de 400 travailleurs trinidadiens dans le secteur sucrier, sont menacés de licenciement. La société d'état Caroni qui emploie 6000 personnes a déjà annoncé ces licenciements pour la prochaine récolte sucrière. Depuis 1982 la production sucrière n'a pas dépassé 80 000 tonnes alors qu'elle aurait dû atteindre plus de 100 000 tonnes. Ce secteur économique constitue la base des exportations, après la production de pétrole.

Trinidad comme les autres pays de la Caraïbe est touché par la crise. Pourtant, Trinidad est le pays le plus riche de cette région. En 1981, son produit national brut (PNB) par habitant, était évalué à 27 100F.

Le PNB s'accroit de 4, 5 % par an. La balance commerciale est chaque année bénéficiaire. Si aujourd'hui l'industrie sucrière connait des difficultés, cela signifie que Trinidad n'échappe pas à la crise économique et que ce pays risque de se trouver dans une situation aussi grave que celle des autres pays de la Caraïbe et de l'Amérique du sud.

GUADELOUPE

Elections prud'homales : La CGTG est majoritaire, mais enregistre un leger recul

La CGTG est un syndicat dont de nombreux dirigeants sont aussi des dirigeants du PCG Ainsi on peut dire qu'à travers ses dirigeants, le PCG influence la CGT, et de nombreux travailleurs qui sont organisés dans ce syndicat. Mais en général le PCG n'appelle ces travailleurs a se mobiliser qu'en période électorale.

On constate malgré tout un recul de la CGTG par rapport aux élections de 1979 ; Elle totalisait alors 68,47 % des voix, pour 61,10 % cette année. Cela fait donc un écart de 7,37 %. On remarque aussi une participation plus faible aux élections (43,90 % de votants cette année, et 46,79 % en 1979), un écart donc de 2,89 %.

Il semble que cette progression de l'abstention se soit faite au détriment de la CGTG et de la CFTC puisque les autres syndicats sont restés stationnaires, sauf le MASU qui a progressé.

Il est difficile d'expliquer cette différence. Manque d'information des travailleurs ? Ou simple désintérêt de la part de certains ? Peut être aussi s'agit-il d'une perte de confiance de certains travailleurs dans un syndicat qui propose des actions localisées, mais pas de perspective d'ensemble qui permettrait aux travailleurs de s'opposer efficacement au patronat.

Les élections prud'homales, qui se sont déroulées le 8 décembre dernier ont donné, comme en 1979, la majorité des voix à la CGTG. Ce syndicat obtient 11 sièges sur 19 à Basse-Terre, et 15 sièges sur 19 à Pointe-à-Pitre. On note aussi une progression du MASU syndicat principalement implanté dans le commerce et le bâtiment, qui n'avait pas obtenu de siège en 1979 et obtient cette année 1 siège à Pointe-à-Pitre, et trois à Basse-Terre, cela avec 11,33 % des voix.

L'UIG-CFDT obtient un siège à Pointe à Pitre dans la section agriculture et 0 à Basse-Terre.

La CFTC enregistre un net recul, passant de 15,06 % en 1979 à 4,10 % de voix. Elle obtient néanmoins deux sièges à Pointe-à-Pitre dans la section encadrement.

De même FO n'obtient pas de siège à Pointe-à-Pitre mais quatre à Basse-Terre, dont trois dans la section encadrement, et un dans la section activités diverses. Ces deux derniers syndicats, CFTC et FO restent donc bien dans leur tradition de syndicats de cadres et de syndicats patronaux.

La majorité obtenue par la CGTG, 61,10 % des voix, révèle que ce syndicat est celui qui est le plus implanté actuellement parmi les travailleurs, qui regroupe une grande partie de la classe ouvrière.

FRANCE

Les patrons en veulent plus

Vingt mille patrons réunis pour faire entendre leur mécontentement ! Eh ! oui ! ils ne sont pas contents, ces patrons du CNPF ! Et leur leader Yvon Gataz a eu tout le loisir de l'expliquer et de se plaindre. Une telle réunion faisait un peu le pendant de celle qui avait réuni l'autre organisation patronale concurrente du CNPF, le SNPMI qui vient de remporter un certain succès aux élections prud'homales. On se rapelle le défilé de plusieurs milliers de ces PMI à Paris avec à leur tête un certain Monsieur Deuil, grand admirateur de Pétain et des idéaux d'extrême-droite. Le «PMI» avaient défilé en silence dans les rues de Paris avec des torches ; le CNPF, lui, a organisé un grand cirque, à grand renfort de moyens audio-visuels.

La note touchante ce fut quand un patron est venu pleurer devant les micros sur la mort de son entreprise. Mais selon le journal l'Humanité, il aurait déjà retrouvé une autre entreprise. Quelle sensiblerie quand même ces patrons !

Toujours est-il qu'au travers des larmes et des gesticulations, l'intention du patronat est bien nette : «Nous voulons la liberté de licencier».

Et c'est bien là ce qui mobilise les patrons de tous bords. C'est qu'en dépit de tout ce que le gouvernement leur accorde sous formes diverses — des dizaines de milliards — ils ne sont pas contents. Ce qu'ils veulent c'est que la classe ouvrière soit vraiment réduite à l'obéissance totale et soumise pieds et poings liés à leur volonté.

Dans cette période de crise, il importe pour les patrons de trouver en face d'eux des travailleurs exploitables à merci.

Pour l'instant, toutes ces déclarations ne portent pas bien loin et ne font que montrer aux travailleurs tout le bien que leur veulent les patrons.

Mais si les travailleurs ne se donnaient pas à temps les moyens de lutter contre une telle bande ils pourraient alors avoir à le payer cher.

La politique de la gauche n'est pas faite pour renforcer les rangs des travailleurs Car les organisations qui se réclament de cette gauche sont aussi celles qui sont implantées dans la classe ouvrière et parlent en son nom.

Les membres de ces organisations, les militants de ces partis et syndicats ont intérêt à trouver une autre politique à opposer aux patrons que celle du gouvernement qui se réclame d'eux.

Car ce n'est qu'en dehors de cette politique du gouvernement et contre lui que les travailleurs trouveront les moyens de s'opposer aux visées des patrons.

Patrick John de nouveau en prison

L'ex-premier ministre "travailliste" de la Dominique : Patrick John, a été de nouveau emprisonné.

Il y a près de deux ans, le gouvernement de Mme Eugénia Charles avait découvert un complot, vrai ou faux, dans lequel aurait été impliqué Patrick John. Il semble qu'avec l'aide de mercenaires canadiens et américains il s'apprétait à renverser le gouvernement actuel pour prendre le pouvoir. Une tentative de soulèvement militaire avait même eu lieu dans la même période et le gouvernement actuel en avait bien entendu rendu P. John responsable...

Il est difficile de savoir si tout cela est vrai ou monté de toutes pièces par le gouvernement actuel pour juguler l'opposition et avoir les mains libres pour mener sa politique.

Toujours est-il que après plusieurs mois d'emprisonnement, et à l'issue de son procès, P. John fut libéré. Mais le gouvernement avait fait appel de la décision du tribunal. Le procès en appel a rendu un jugement qui a permis aux juges de remettre l'ancien dirigeant de la Dominique en prison le 8 décembre 1982.

Pour combien de temps ? On ne sait pas. Mais toute cette affaire "juridique" masque à peine une lutte politique pour le pouvoir entre deux clans celui de Eugénia Charles, conservateur actuellement au pouvoir et celui de Patrick John, "travailliste" qui conserve encore beaucoup de partisans.

Cette affaire traduit aussi les hésitations du pouvoir sur la conduite à tenir, carotte ou bâton à l'égard de l'opposition.

Alors il utilise tantôt l'un tantôt l'autre.

SURINAM Les militaires durcissent le pouvoir

Le 5 décembre, la junte militaire a réprimé violemment à Surinam. Le principal syndicat du pays a été interdit ainsi qu'une radio et un journal d'opposition. Près d'une trentaine de personnes ont été exécutées.

Dans ce pays, différentes fractions de l'armée se disputent le pouvoir. Le 15 mars 1981 un putsh avait été tenté mais il n'a pas réussi, déjoué par la junte au pouvoir. Le 4 février 1982 c'est le colonel Desi Bouterse qui reprend le pouvoir. Depuis 1981 c'est un conseil militaire qui a les rênes du pays. La presse est opprimée, les organisations politiques sont interdites. De nombreux militants politiques sont emprisonnés. Mais les militaires toléraient une certaines liberté aux syndicats et à la justice.

L'armée depuis quelque temps avait promis une certaine libéralisation, entre autre des élections et une constitution, après la colère populaire qui s'est manifestée le mois dernier. Bouterse a repris les choses en main en durcissant le pouvoir. La junte militaire de Surinam a préféré mettre au pas les travailleurs craignant que leur colère n'aille beaucoup plus loin que de simples revendications démocratiques.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR

Adresser toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.
Commission paritaire
N° 51728